

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Zurich, 27 août 2025

## **« Non » à la suppression de la valeur locative**

**L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment suissetec rejette catégoriquement le projet de suppression de la valeur locative. En effet, une approbation du changement de système aurait de graves conséquences pour le secteur du second œuvre, le tournant énergétique, la classe moyenne et les caisses sociales.**

*« Ce projet freine les rénovations, favorise le travail au noir, accable la classe moyenne et nuit à la branche. »* C'est ainsi que Christoph Schaer, directeur de suissetec, s'est exprimé lors de la conférence de presse de l'alliance « NON à l'arrêt des rénovations ! » le 19 août dernier.

**Quatre arguments principaux contre le projet – répercussions négatives en cas d'approbation :**

**1. Frein aux rénovations**

La suppression de la déduction des frais d'entretien conduirait à une baisse massive des rénovations. Si l'on n'investit plus dans des enveloppes du bâtiment étanches ni dans des systèmes modernes en sanitaire, chauffage ou ventilation, la transformation énergétique du parc immobilier prendra du retard. Et ce alors que la Suisse doit de toute urgence avancer pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. *« Les conditions cadres ne doivent pas être changées en cours de route »*, prévient Christoph Schaer.

**2. Encouragement du travail au noir**

Sans les déductions fiscales y relatives, les maîtres de l'ouvrage n'auraient plus d'intérêt à ce que les travaux soient correctement facturés. Le travail au noir augmenterait, avec des conséquences négatives pour les entreprises sérieuses, les emplois locaux et les recettes fiscales.

**3. Impact sur la classe moyenne**

Le système actuel est bien équilibré, entre charge fiscale et possibilités de déduction. Une approbation du projet renverserait totalement ce modèle éprouvé. Avec pour effet des pertes fiscales considérables que l'ensemble de la population devrait supporter en payant des impôts plus élevés. Les ménages auraient alors moins d'argent pour effectuer les investissements nécessaires dans leur maison. L'impôt sur les résidences secondaires envisagé avec ce projet n'est pas une affaire réglée. Si son introduction échoue ensuite au niveau cantonal ou s'il s'avère moins important, des recettes fiscales feront défaut.

**4. Menace pour la branche et les caisses sociales**

Un parc immobilier négligé, des investissements reportés et une charge de travail fluctuante mettraient en péril la stabilité de nombreuses PME du second œuvre. Les caisses sociales devraient aussi s'attendre à des pertes – un risque que la Suisse ne peut pas se permettre.

Le projet de suppression de la valeur locative est dangereux et rate sa cible. Il n'apporte pas plus d'équité, mais crée de nouveaux problèmes pour les propriétaires, les entreprises et la société en général.

**Conjointement avec les associations faîtières aeesuisse et constructionsuisse ainsi que le secteur du second œuvre, suissetec dit donc « non » au changement de système le 28 septembre 2025.**

### Informations complémentaires

Christian Brogli  
Responsable Marketing et communication  
+41 43 244 73 13  
[christian.brogli@suissetec.ch](mailto:christian.brogli@suissetec.ch)

### Matériel de campagne

- [arret-renovations-non.ch](http://arret-renovations-non.ch)
- [Communiqué de presse suissetec du 17 mai 2019 :  
« Imposition du logement : la Suisse a \(beaucoup\) trop à perdre »](#)

---

### A propos de suissetec

L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) est l'association de branches et d'employeurs de la technique et de l'enveloppe du bâtiment. Comptant 25 sections et quelque 3600 entreprises membres, suissetec est l'interlocutrice numéro un dans toutes les régions linguistiques. L'association fournit des prestations de pointe pour les fabricants, fournisseurs, projeteurs et installateurs des domaines sanitaire | eau | gaz, chauffage, ventilation et ferblanterie | enveloppe du bâtiment. suissetec joue aussi un rôle de premier plan dans les énergies renouvelables et le développement durable, et représente les intérêts de la branche auprès des acteurs politiques, des autorités et des organisations faîtières.